



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE** : 9312Z

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE **DIRECTEUR DU COMITE DU FINISTERE DE JUDO** **ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

Date et lieu :

Le jeudi 13 février 2010 à l'espace Jo Ancel, 1 rue Kerbriant 29200 BREST.

Comité Directeur :

Membres présents : Maël ALLEE, Magalie ROCUET, Marc JAIN, Serwan DES COGNETS, Stéphane MAUGER, Nathalie DEROUT, Morgane DOURMAP, Béatrice RUBEAUX-GRANDIN.

Membre absent excusé :

Didier CADO.

Représentants des commissions :

Membres présents :

Béatrice RUBEAUX-GRANDIN (Commission sportive), Yannis ADAM (Commission Kendo et D.R.), Miwako LE BIHAN (Commission haut gradé et culture judo), Magalie ROCUET (Commission communication et récompense), Marc JAIN (Commission partenaire), Morgane DOURMAP (Commission Féminine et JPSH), Nathalie DEROUT (Commission médicale), Stéphane MAUGER (Commission vétérans).

Membres absents excusés :

Damien MOSES (Commission arbitrage), David BIZOUARN (Commission Jujitsu), Laurent CARADEC (Commission logistique).

Représentante de club :

Membre présente :

Myriam DEVAUX.

Membre absent excusé :

Joël BOUCHER.

Représentants ligue :

Membres absents excusés :

Jérôme LIOT, président de la Ligue de Bretagne de judo ;
Laurent COMMANAY, responsable de l'équipe technique régionale ;
Killian COLLET, cadre technique fédéral référent du Finistère.

ORDRE DU JOUR

- 1) Point sur les licences ;**
- 2) Rappel des approbations réalisées par mail (mouvements dans les commissions, cotisation club) ;**

- 3) **Validation du calendrier administratif (date comité directeur préparation AG et date d'AG électorale) ;**
- 4) **Préparation de l'assemblée générale ;**
- 5) **Retour d'expérience du Kagami Biraki ;**
- 6) **Définition des actions départementales à entreprendre avec l'euro de licence reversé par la FFJDA ;**
- 7) **Echange sur le projet d'Equipe Technique Départementale ;**
- 8) **Commission sportive : projets pour la catégorie minime ;**
- 9) **Championnat de France et mercredi de l'équipe de France.**

Le Président, **Maël ALLEE**, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les membres pour leur présence.

1) **Point sur les licences :**

- ❖ Licences 2019/2020 : 6494 (Au 13 février 2020).
- ❖ Licences 2018 /2019 : 6623.
- ❖ Licences 2017 /2018 : 6822.

Le nombre de licence de date à date montre une tendance à la hausse pour cette saison 2019/2020. Cette tendance se confirme au niveau régional.

Le travail de terrain réalisé auprès des clubs en difficultés avec l'appui de Kilian COLLET est l'une des raisons de cette augmentation.

2) **Rappel des approbations réalisées par mail :**

- ❖ Mouvements dans les commissions :
 - Miwako LE BIHAN est nommée responsable de la commission des hauts gradés et culture judo.
 - Jason GRANDRY intègre la commission JPSH (Judo pour les Personnes en Situation de Handicap).
- ❖ Cotisation club 2020 :
 - Tableau des cotisations clubs 2020 en **annexe 1**.
 - Maël ALLEE en a profité pour expliquer le système de cotisation : tout d'abord, le montant total de l'ensemble des cotisations des clubs Finistériens additionnées est fixé dans le budget prévisionnel de l'année civile suivante voté en assemblée générale (Pour l'exercice 2020 elle est de 9500 euros pour le comité). Avec cette somme, le comité directeur du CD29 vote une répartition par tranche de cotisations en fonction du nombre de licenciés des clubs. Chaque comité est libre de fixer ses propres tranches. C'est pourquoi, certaines tranches sont

différentes de la cotisation Ligue car un club ne se positionne pas au même rang sur l'échelle de la région que sur celle du département.

❖ Définition de la date d'Assemblée Générale CD29 2020 :

- Jeudi 14 mai 2020 à la Maison des sports de Quimper. Emargement 19h00-19h30, début d'AG : 19h30.

3) Validation du calendrier administratif :

- ❖ Rappel : Assemblée générale électorale CD29 le jeudi 14 mai 2020.
- ❖ L'annonce de l'assemblée générale avec les pouvoirs et l'appel à candidature devra se faire au plus tard soixante jours avant l'AG.
- ❖ Fin de dépôt des candidatures quarante jours avant l'AG.
- ❖ Envoi des documents de l'assemblée (ODJ, rapports des commissions, bilans, ect.) au plus tard vingt jours avant l'AG.

4) Préparation de Assemblée générale :

- ❖ Chaque responsable de commission devra envoyer son rapport annuel à Maël ALLEE au plus tard le 15 mars 2020.
- ❖ La dernière réunion de comité directeur se fera durant la semaine 13 ou 14, cela afin de faire voter les rapports de commission pour diffusion avant l'AG.

5) Retour d'expérience du Kagami Biraki :

- Maël ALLEE ouvre ce point en annonçant que selon lui cette première édition était une réussite mais qu'il y avait des pistes d'améliorations. La belle participation d'une centaine de personnes (Hauts gradés, enseignants et pratiquants) démontre un intérêt pour développer cet événement.
- Yanis ADAM indique que la section Chanbara du Dojo des Abers a beaucoup apprécié le fait de pouvoir présenter leur art martial. Il regrette l'indisponibilité du Kendo et du Iaido mais espère les retrouver lors de la prochaine édition.
- Miwako LE BIHAN a souligné la très belle prestation de Goshin Jujitsu du couple kata du Dojo Pays de St Renan champion de Bretagne de ce kata en forme compétition.
- Morgane DOURMAP a indiqué qu'il aurait été bien de faire un repas ou une forme de buffet pour terminer cette soirée par davantage de convivialité.
- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN a souligné que le retour de la ligue était très positif et qu'il aurait été intéressant d'avoir plus de démonstrations. Pourquoi ne pas faire également une remise de diplôme avec un parrain membre d'un club ? Elle pense qu'effectivement, il a peut-être manqué un moment de partage.

- Conclusion : Maël rappelle que malheureusement l'organisation n'a pu se faire que tardivement. Les diplômes ont été reçus seulement quelques jours avant la cérémonie, qu'il y a eu des confusions sur les remises de diplômes et récompenses car l'année dernière aucune cérémonie n'avait été faite, il a donc fallu mixer les deux années. La mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation de cet événement l'année prochaine est à étudier.

6) Définition des actions départementales à entreprendre avec l'euro de licence reversé par la FFJDA :

- ❖ Le ou les actions doivent être réalisés en 2020.
- ❖ La somme totale régionale sera divisée en 5 OTD : un cinquième pour la ligue et quatre cinquièmes réparties au prorata du nombre de licences par départements. Cela représente environ 7500€ pour le CD29.
- ❖ Plusieurs idées de projets ont été évoquées :
 - Développement des clubs ;
 - Formation des enseignants ;
 - Stage ou entraînement avec des champions ouvert à tous ;
 - Fidéliser les arbitres en leur proposant un weekend de cohésion.
- ❖ Projet retenu :
 - Le thème principal se basera sur le développement des clubs par l'augmentation des licenciés ;
 - L'axe de développement des clubs se fera sur la cible des écoles par la dispensation de cours de judo. L'accompagnement se fera sous la forme d'un appel à projet lancé vers les clubs, les conditions d'attribution d'aides financières du comité vers les clubs participants restent à définir, un cahier des charges est à l'étude.

7) Echange sur le projet d'Equipe Technique Départemental :

- ❖ Explication du projet : Maël ALLEE explique que l'idée émane du dernier CA Ligue qui évoque la création d'une instance regroupant les responsables des commissions départementales. Cette ETD se réunirait en amont des réunions de comité directeur pour coordonner leurs actions et les proposer aux élus des comités.
- ❖ Echanges, débats :
 - Béatrice RUBEAUX-GRANDIN explique que le besoin d'échanges n'est pas dans les commissions intra départementales mais interdépartementales sur l'ensemble de la Ligue.
 - Maël ALLEE indique que cette ETD existe déjà au sein du comité du Finistère car chaque élu représente une ou plusieurs commissions et que les responsables de commission sont très régulièrement invités aux réunions de comité directeur. Il rejoint ensuite le point de vue de

Béatrice RUBEAUX-GRANDIN en disant qu'il serait intéressant de réunir plus régulièrement les commissions de chaque département pour améliorer la cohérence régionale.

8) Commission sportive : projet pour la catégorie minime

La catégorie minime ayant été définie comme prioritaire par l'ETR en termes de performance, il avait été demandé de faire sortir une sélection minime par département sur un tournoi Label A en dehors de la région. En raison de l'impossibilité de grouper ce déplacement avec un autre département, ce qui induit une charge financière trop importante en rapport avec le nombre de licenciés Finistériens concerné, le comité directeur a voté contre ce déplacement.

Il a également été constaté une baisse de la participation des catégories benjamin et minime sur les stages bi-départementaux de Ploërmel. En effet les stages de toussaint 2019 ont du être regroupé faute de participants. Cela pourrait s'expliquer par la distance, la concurrence face aux stages des clubs et le niveau du stage trop important. La commission sportive propose donc les modifications suivantes :

- Relocaliser les stages benjamin-minime dans le département en changeant de formule pour relancer une attractivité (à l'étude) ;
- Proposer un stage régional pour une sélection de minime dans une logique de performance.

9) Championnat de France et Mercredi de l'équipe de France :

- Championnat de France : Très bonne dynamique des clubs du département, les indicateurs montrent que l'Arena sera à guichet fermé.
- Mercredi de l'Equipe de France : il est demandé d'envoyer un mail d'informations pratiques aux clubs car cela manque de clarté sur l'organisation générale.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, Maël ALLEE remercie les membres et clôture la réunion à 22h30.

Maël ALLEE,
Président,



Magalie ROCUET,
Secrétaire Générale,



ANNEXE 1 – Cotisations des clubs 2020

	Affiliation	Clubs CD29	Nb licenciés	Rang Ligue	Cotisation CD	Cotisation Ligue	TOTAL
1	XX53290280	DOJO DES ABERS	591	4	300.00 €	300.00 €	600 €
2	XX53291140	SEI BU KAN	300	8	275.00 €	300.00 €	575 €
3	XX53291060	DOJO DES 3 RIVIERES	285	10	250.00 €	250.00 €	500 €
4	XX53291630	DOJO BRO FOEN	257	12	250.00 €	250.00 €	500 €
5	XX53291560	KUMO	237	16	250.00 €	250.00 €	500 €
6	XX53290240	KIAI CLUB BREST	216	21	250.00 €	250.00 €	500 €
7	XX53290330	DOJO DE CORNOUAILLE	212	23	250.00 €	250.00 €	500 €
8	XX53291550	JUDO CLUB QUIMPEROIS	210	24	250.00 €	250.00 €	500 €
9	XX53291670	DOJO SANSHIRO	200	26	250.00 €	250.00 €	500 €
10	XX53290290	DOJO LESNEVIEN	159	37	225.00 €	250.00 €	475 €
11	XX53290390	A JUDO BELON ET L AVEN	153	41	225.00 €	250.00 €	475 €
12	XX53291440	JUDO CLUB DE PLUGUFFAN	145	46	225.00 €	200.00 €	425 €
13	XX53291340	JUDO CLUB BRIECOIS	125	61	200.00 €	200.00 €	400 €
14	XX53290230	DOJO BRESTOIS	120	63	200.00 €	200.00 €	400 €
15	XX53290940	DOJO PAYS DE ST RENAN	117	64	200.00 €	200.00 €	400 €
16	XX53290400	A.S.P.T.T. BREST	116	65	200.00 €	200.00 €	400 €
17	XX53290030	CSAM - DPB	113	69	200.00 €	200.00 €	400 €
18	XX53290140	DOJO ST PHILIBERT TREGUNC	111	72	200.00 €	200.00 €	400 €
19	XX53290120	URANAMI DOJO BREST	103	78	200.00 €	200.00 €	400 €
20	XX53291520	BREST JUDO ST MARC	103	78	200.00 €	200.00 €	400 €
21	XX53290150	DOJO DE L AULNE	101	82	200.00 €	160.00 €	360 €
22	XX53291020	J C LANDIVISIEN	95	91	175.00 €	160.00 €	335 €
23	XX53291260	DOJO IGNACIEN	95	91	175.00 €	160.00 €	335 €
24	XX53291350	DOJO DU PORZAY	93	95	175.00 €	160.00 €	335 €
25	XX53291360	SHUDOKAN BREST	91	97	175.00 €	160.00 €	335 €
26	XX53291450	JUDO CLUB CONCARNOIS	90	100	175.00 €	160.00 €	335 €
27	XX53291080	DOJO DE L IROISE	83	106	150.00 €	160.00 €	310 €
28	XX53291330	JUDO CLUB DE GUIPAVAS	82	109	150.00 €	160.00 €	310 €
29	XX53290920	JUDO CLUB DE POHER	81	111	150.00 €	160.00 €	310 €
30	XX53291040	RENSHINKAN JUDO CROZON	75	120	125.00 €	120.00 €	245 €
31	XX53290040	DOJO GUILERIEEN	73	123	125.00 €	120.00 €	245 €
32	XX53290080	ARMORIC JUDO	73	123	125.00 €	120.00 €	245 €
33	XX53291580	DOJO DU JET	68	132	125.00 €	120.00 €	245 €
34	XX53290100	SEISHINKAN	64	142	125.00 €	120.00 €	245 €
35	XX53291390	DOJO DES ETANGS	61	147	125.00 €	120.00 €	245 €
36	XX53291150	DOJO DE ROSCOFF	60	150	125.00 €	120.00 €	245 €
37	XX53290320	A L PONT L ABBE	58	154	100.00 €	100.00 €	200 €
38	XX53291170	DOJO LOCTUDYSTE	58	154	100.00 €	100.00 €	200 €
39	XX53290360	JUDO CLUB CLEDEROIS	56	157	100.00 €	100.00 €	200 €
40	XX53291490	JUDO CLUB CHATEAUNEUF DU FAOU	53	162	100.00 €	100.00 €	200 €
41	XX53291190	CLUB JUDO PLOUZEVEDE	52	163	100.00 €	100.00 €	200 €
42	XX53290070	ASSOCIATION DIHUN	50	166	100.00 €	100.00 €	200 €
43	XX53291000	J C DOUARNENISTE	50	166	100.00 €	100.00 €	200 €
44	XX53291280	DOJO DES ETOCS	44	178	100.00 €	100.00 €	200 €
45	XX53291610	KEI SHIN JUDO CLUB	43	181	100.00 €	100.00 €	200 €
46	XX53291590	ST THE JUDO CLUB	42	187	100.00 €	100.00 €	200 €
47	XX53291370	JUDO CLUB GABERICOIS	38	199	80.00 €	80.00 €	160 €
48	XX53291313	CLE ESCRIME JAPON. CORNOUAILLE	36	200	80.00 €	80.00 €	160 €
49	XX53291473	KENDO CLUB BRESTOIS	36	200	80.00 €	80.00 €	160 €
50	XX53291600	ALLIANCE JUDO DE LA BAIE	33	207	80.00 €	80.00 €	160 €
51	XX53290970	DOJO PLOZEVET	30	209	80.00 €	80.00 €	160 €
52	XX53290180	SHUEIKAN	29	213	80.00 €	80.00 €	160 €
53	XX53291050	JUDO CLUB PLOUVORN	29	213	80.00 €	80.00 €	160 €
54	XX53291250	JUDO CLUB DE PLOMELIN	28	220	80.00 €	80.00 €	160 €
55	XX53291620	JUDO CLUB TREMEVENOIS	28	220	80.00 €	80.00 €	160 €
56	XX53290670	JUDO CLUB TAULESIEN	21	230	80.00 €	60.00 €	140 €
57	XX53290310	DOJO PLOUESCATAIS	16	234	60.00 €	60.00 €	120 €
58	XX53291220	JUDO CLUB DE PLOUVIEN	16	234	60.00 €	60.00 €	120 €

59	XX53290136	KOTATSU	11	241	60.00 €	60.00 €	120 €
60	XX53291230	JUDO CLUB TREGOR	10	242	60.00 €	60.00 €	120 €
61	XX53290170	DOJO DU LEON	8	243	60.00 €	60.00 €	120 €
62	XX53291100	JC GOUESNOUSIEN	6	244	60.00 €	60.00 €	120 €
63	XX53290270	DOJO LANDERNEEN	4	245	60.00 €	60.00 €	120 €
					TOTAL CD	TOTAL Ligue	
					9,220 €	9,130 €	